



*Structures d'Accueil, d'Hébergement,
d'Accompagnement Social et de Soutien à la Parentalité*
Association Jeunesse et Avenir

1 le Parc de la Croix – Le Petit Pissevin – BP 55 1504 – 44351 GUERANDE Cedex
Tél : 02 40 15 06 55 - Fax : 02 40 15 06 56
e-mail : sahsp@ass-jeunesse-et-avenir.fr

**LISTE DES PIÈCES NÉCESSAIRES À LA CONSTITUTION DU DOSSIER
SERVICE D'ACCOMPAGNEMENT ET DE SOUTIEN À LA PARENTALITÉ**

- Copie de la carte d'identité
- Copie du livret de famille
- Copie de l'ordonnance du Juge aux Affaires Familiales (le cas échéant)
- Copie du jugement du Juge des Enfants (le cas échéant)
- Notification M.D.P.H.: Reconnaissance Travailleur Handicapé
- Dernière notification de la Caisse d'Allocations Familiales
- Copie de la décision de tutelle ou curatelle
- Attestation d'assurance responsabilité civile